



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 24 août 2015

Le recteur,

à

Mesdames et messieurs les chefs des établissements publics et privés de l'académie de Dijon

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs académiques, directrices et directeurs des services académiques de l'éducation nationale de Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles primaires publiques et privées

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

IA-IPR  
Inspection d'Académie  
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :  
Pascale Goutagny  
IA-IPR d'histoire géographie  
Référénte académique Mémoire et  
Citoyenneté

Téléphone  
03 80 44 87 05  
Télécopie  
03 80 44 86 95  
Courriel  
pascale.goutagny@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon  
Secrétariat IA-IPR  
2G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon Cedex

### **Objet : concours académique Viva-cité**

Dans la continuité de la mobilisation nationale pour les valeurs de la République, l'académie de Dijon met institue à cette rentrée 2015 le concours Viva-cité pour faire vivre les valeurs républicaines et la citoyenneté à l'École. J'ai voulu la création de ce concours car je suis profondément convaincu que l'École est un creuset essentiel de la citoyenneté et ce concours s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen à mettre en place pour chaque élève à partir de cette année scolaire.

Je vous invite à porter la plus grande attention à cette action pédagogique dont vous trouverez le règlement et le formulaire d'inscription en annexes.

Je vous remercie de l'impulsion que vous saurez apporter aux initiatives nées dans vos écoles et établissements secondaires et j'espère vivement que l'investissement des équipes éducatives sera à la hauteur des enjeux éducatifs et citoyens.

Denis ROLLAND

**PJ : 2**

Annexe 1 : règlement du concours Viva-cité  
Annexe 2 : fiche d'inscription au concours